

LE COURANT MUNICIPAL

Juin 2024



Dans ce numéro

En direct de l'Hôtel de ville	2
Vidanges de fosses septiques 2024	4
Avis du MTQ - Fermeture de pont	4
Collecte des encombrants	5
Nouvelle directive de ENERCYCLE	5
Saviez-vous que... ?	5
Bibliothèque Émilie-Bordeleau	6
Club Fadoq St-Stanislas	6
Des nouvelles de la SSJB	7
Fête foraine au CAB de la Moraine	7
Des Chenaux récolte	8
Association des personnes aidantes de la Vallée de la Batiscan	8
SAMBBA - Savez-vous comment agir comme riverain ?	9
Exposition d'autos et de motos anciennes et modifiées	10
Projet ARPAM	10
Fête nationale « Retrouvons-nous à la belle étoile »	11

Municipalité de Saint-Stanislas

1302, rue Principale

Saint-Stanislas QC

G0X 3E0

Tél. : 819-840-0703

Fax : 418-328-4121

www.saint-stanislas.ca

municipalite@saint-stanislas.ca



En direct de l'hôtel de ville
par Marie-Claude Jean, directrice générale

Questions ou commentaires : 819-840-0703
Courriel : municipalite@saint-stanislas.ca

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Constitution d'un OBNL - Organisation et promotion des loisirs : Afin d'assurer un maximum d'autonomie au comité de bénévoles dédié à l'organisation et à la promotion des loisirs, la Municipalité appuie la constitution d'un OBNL auquel elle confiera des responsabilités sous sa compétence. En confirmant son partenariat avec *Loisirs des deux rivières*, Saint-Stanislas consolide son appui aux bénévoles désireux de collaborer à cette importante mission qui consiste à assurer une desserte d'activités de loisirs de qualité, nombreuses et variées. Merci à toutes celles et ceux qui s'y impliquent avec enthousiasme et dévouement!



NOUVEAU - Paiement interac : Il vous est désormais possible de payer vos comptes à la Municipalité via le service Interac. Prendre note que seuls les paiements par débit sont autorisés (aucune carte de crédit acceptée).

SÉCURITÉ PUBLIQUE

En cas d'urgence, êtes-vous prêt? En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité. La meilleure façon de vous préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence :

- 1) **Trousse d'urgence** qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant 3 jours.
- 2) **Liste de coordonnées** des personnes à joindre en cas d'urgence – membres de votre famille, garderie, école, municipalité, etc.
- 3) **Plan d'évacuation** de votre maison (procéder à des exercices d'évacuation).
- 4) **Alimentation en eau, gaz et électricité**, savoir où et comment couper .
- 5) **Inventaire de vos biens** avec preuve d'achat.
- 6) **Couverture d'assurance** adéquate et en vigueur.



Pour en savoir plus sur la préparation en cas de sinistre : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/comment-se-preparer-a-la-maison#c41599>.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Rue Saint-Gérard – Plantation d'arbres : En 2018, Saint-Stanislas effectuait une consultation d'envergure auprès de ses citoyens. Sous l'égide de l'organisme *Rues Principales*, ils furent invités à communiquer et partager leur vision actuelle et future de la Municipalité. Parmi les attentes exprimées, le réaménagement physique de la rue Saint-Gérard fut soulevé à quelques reprises.

En 2023, nous réalisons les travaux menant à la mise à niveau des infrastructures désuètes de la rue Saint-Gérard. L'occasion était belle de sécuriser le secteur en prolongeant les terrains riverains, rétrécissant ainsi l'assiette de la rue. La Municipalité entreprend maintenant la réalisation de la dernière phase de son projet soit, la plantation d'arbres en bordure de chaussée. Nul besoin ici d'énumérer les bienfaits engendrés par la présence d'arbres en milieu urbain, mille fois démontrés...

Au cours des prochains jours, nous procéderons donc à la plantation de 38 arbres sur l'emprise municipale en bordure de rue. Afin d'assurer la réussite de l'œuvre, les essences ont été rigoureusement choisies pour leur rusticité, nécessitant qu'un espace restreint et un minimum d'entretien.

Nous tenons à remercier tous les propriétaires de la rue Saint-Gérard pour leur collaboration et leur participation au succès de cet important projet d'embellissement pour notre Municipalité.

Abri d'auto temporaire : Nous tenons à vous rappeler que la date limite pour enlever votre abri d'auto temporaire était le 30 avril. Si c'est fait, nous vous en remercions. Si non, nous vous demandons de retirer cette structure dans les meilleurs délais et ce, afin d'appuyer la Municipalité dans son effort d'embellissement du territoire.



Un droit acquis – Qu'est-ce que c'est? En urbanisme, un droit acquis porte sur un usage, un aménagement ou une construction faite en conformité avec une réglementation en vigueur au moment de son implantation ou, en l'absence d'une telle réglementation. Si, par exemple, un cabanon a été construit à 1,0 mètre de la ligne de lot alors qu'au moment de sa construction aucune norme n'était prescrite par la réglementation, ce cabanon est en droit acquis à 1,0 mètre de la ligne de lot. Il le demeure tant qu'il n'est ni déplacé ni agrandi. Par contre, s'il doit être déplacé ou reconstruit et agrandi, il doit désormais être conforme à la réglementation en vigueur. Son droit acquis s'éteint. De même, si des travaux sont effectués sans permis alors que la réglementation en vigueur au moment des travaux le requerrait, aucun droit n'est acquis et ce, même s'il est en place depuis des décennies. En conclusion : Évitez les tracasseries et, avant d'effectuer des travaux, informez-vous auprès de la Municipalité.



Sécurisez votre piscine extérieure pour prévenir tout risque de noyade : Pour limiter l'accès des jeunes enfants, des règles s'appliquent à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres). Adressez-vous d'abord à votre municipalité pour faire une demande de permis de construction de piscine ou d'une installation connexe (clôture, plateforme, terrasse, etc.)



Le règlement s'applique à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation. Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1^{er} novembre 2010, et qui bénéficiaient auparavant d'une exemption, ont eux aussi jusqu'au 30 septembre 2025 pour s'y conformer.

LOISIRS

Grande nouvelle – Un nouvel OBNL voit le jour

Ça y est c'est parti !

Nous avons un logo : Le voici 

Nous avons un nom : ***Loisirs des deux rivières***

Notre mission : Continuer à réaliser et offrir des activités de loisirs aux citoyens de Saint-Stanislas, comme cela se fait depuis 1949.

Nous aurons une page Facebook : Elle vous sera dévoilée sous peu

Nous avons une adresse postale : 28, rue St-Gérard, Saint-Stanislas, G0X 3E0

Nous formons une équipe qui travaille depuis un peu plus d'un an à réaliser des activités de loisir pour notre communauté; plusieurs de ses membres étaient disposés à signer la demande de constitution du nouvel organisme à but non lucratif (OBNL) en voici les trois signataires : David Goulet Dionne, Nancy Beauvillier et Guylaine Germain.

Nous travaillerons de concert avec la coordonnatrice aux loisirs de la Municipalité.

Vous serez avisés bientôt de la date et l'heure de l'assemblée générale de création de *Loisirs des deux rivières*, assemblée durant laquelle se tiendront les élections des membres du conseil d'administration.

À bientôt!

Guylaine Germain pour
Loisirs des deux rivières





Vidanges de fosses septiques 2024

Soyez prêts!

La saison régulière de vidange des fosses septiques se déroule de mai à octobre. À Saint-Stanislas, elles se feront en octobre. Si la vidange de votre fosse est prévue cette année, vous recevrez une lettre, environ deux semaines à l'avance, dans laquelle vous serez informé de la date prévue ainsi que

des mesures à prendre pour préparer votre fosse. Vous n'avez pas l'obligation d'être présent le jour de la vidange mais vous devez vous assurer que la fosse septique soit préparée et accessible le jour prévu de la vidange.

Il est important de noter que des frais supplémentaires pourraient s'appliquer dans les cas suivants :

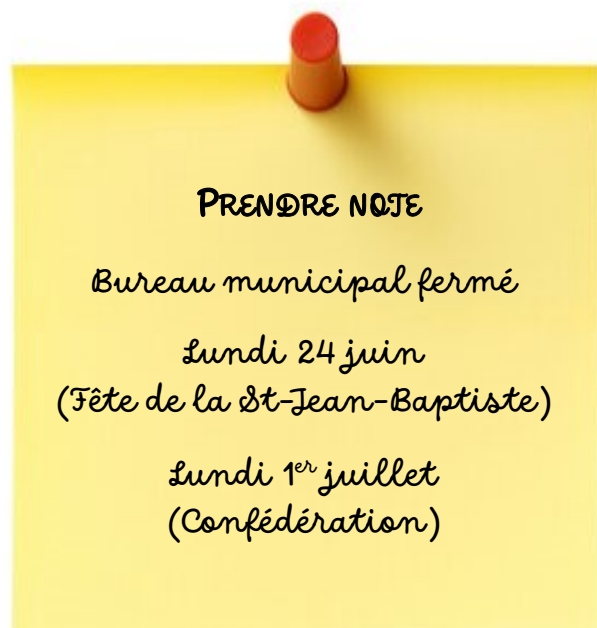
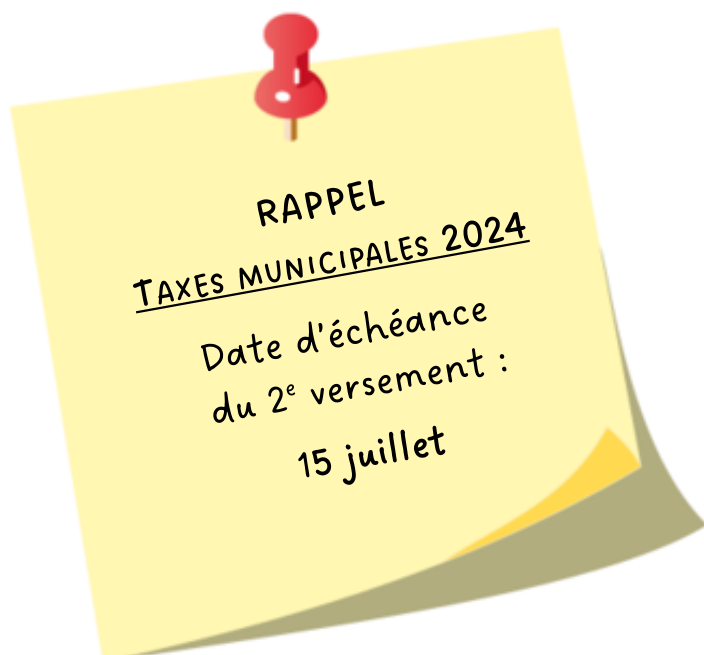
- Déplacement inutile (fosse non accessible ou autre);
- Vidange d'une fosse en urgence (ou sur appel non prévu);
- Demande de changement de la date de vidange pendant la saison (devancée ou retardée);
- Annulation de vidange de fosse après le 30 avril;
- Vidange en dehors de la saison (de novembre à avril).

En tout temps, vous pouvez connaître la date prévue de la vidange de votre fosse septique en utilisant l'application **MON DOSSIER** qui se trouve sur la page « fosses septiques » du site Internet : enercycle.ca/fosse.



AVIS DE TRAVAUX DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS Fermeture du pont P-01604

Veuillez prendre note que des travaux de réparations au pont de fer de Saint-Stanislas, sur la route 352 (rue Principale), débuteront le 1^{er} juillet 2024. Le pont sera donc fermé à toute circulation pour une durée de 3 semaines. Le trottoir piétonnier restera cependant ouvert.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



La collecte des encombrants est un service offert aux citoyens de la MRC des Chenaux, à l'exception de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. La collecte a lieu une fois par mois, soit le second vendredi du mois. Dans les périodes de forte demande, il est possible qu'une seconde collecte soit ajoutée. L'inscription à la collecte est **obligatoire** à chaque fois que vous désirez faire ramasser de gros rebuts. Un maximum de 6 articles par résidence par collecte est autorisé. Pour vous inscrire, veuillez compléter le formulaire en ligne sur le site de la MRC www.mrcdeschenaux.ca ou communiquer avec la MRC au 819-840-0704.

Changement au niveau de la collecte : Le fer et les électroménagers, tant qu'à eux, seront collectés la veille (jeudi) de la collecte pour laquelle vous vous êtes inscrits. Les autres types d'encombrants seront ramassés le vendredi, date d'inscription. Vous pouvez faire ramasser seulement du fer ou des électroménagers si vous le désirez. Le fer et les électroménagers ne comptent pas dans votre nombre d'articles pour les encombrants puisqu'ils seront ramassés avant la collecte officielle du vendredi. Toutefois, si vous vous inscrivez seulement pour le fer et/ou les électroménagers, vous ne pouvez pas ajouter d'autres d'encombrants pour la collecte du vendredi à la dernière minute. Vous devez communiquer avec nous pour modifier votre inscription.



NOUVELLE DIRECTIVE

ÉNERGYCYCLE

Les encombrants surdimensionnés suivants sont maintenant refusés dans les six (6) écocentres d'Énergycycle ainsi qu'au LET de St-Étienne-des-Grès :

- Bateau
- Spa
- Tente-roulotte
- Remorque
- Véhicule en tout genre
- Cabanon

Cette liste n'est cependant pas exclusive; d'autres matières peuvent s'y ajouter.

Ces gros objets sont refusés dans les écocentres en raison de leur impact sur les opérations :

- Représentent de grands volumes qui impactent trop fortement notre capacité de transport et d'entreposage.
Ex. : Un conteneur peut être rempli par un seul ou quelques objets.

- Nécessitent de trop nombreuses manipulations.
Ex. : Sur un bateau, il faut retirer le moteur, les fluides (carburant, huile), les composantes électroniques (radio, ordinateur, haut-parleurs), etc.
- Réduisent l'efficacité de nos opérations.
Ex. : Un seul véhicule peut occuper plus d'un employé pendant plusieurs heures.
- Nécessitent des équipements spécialisés pour les démanteler et les recycler.
Ex. : Il faut déjancer les roues, tailler à la torche les châssis des véhicules, retirer et tailler les composantes en plastique, etc.

Cette nouvelle directive vise donc le maintien et à la préservation de notre capacité opérationnelle afin d'offrir un service d'écocentre adéquat à l'ensemble de la Mauricie.

Enfin, vous devrez contacter une entreprise privée pour vous départir de ces encombrants surdimensionnés.

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

L'écocentre est la pour vous

Avant d'apporter vos objets à l'écocentre, favorisez le réemploi en vendant ou en offrant vos biens réutilisables (en bon état) à des organismes. L'écocentre est dédié à la récupération des matières qui ne vont pas dans le bac bleu. Sur les lieux, vous y retrouverez des conteneurs ou des enclos attitrés à différentes catégories de résidus, qui pourront être démantelés pour en récupérer les matières premières qui seront, par la suite, valorisées.

Les heures d'ouverture sont : Mardi au samedi - 9 h 00 à 16 h 30 (1^{er} avril au 31 octobre)
Mardi au samedi - 8 h 30 à 16 h 00 (1^{er} novembre au 31 mars)



BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE-BORDELEAU

Livres : nouveautés

Durant le mois de juin, suite à l'achat de nouveaux volumes pour enrichir la collection locale, je vous invite à venir découvrir les nouveaux volumes dans le rayon des nouveautés.

Nouveau portail : Bibli & cie

Le Réseau Biblio CQLM a modifié son portail pour le rendre plus convivial et surtout, plus simple à utiliser pour les usagers de la bibliothèque. Vous y trouverez une foule de ressources disponibles, traitant de sujets très diversifiés. De plus, vous pourrez accéder à votre dossier personnel pour renouveler vos prêts ou faire une demande de prêts entre bibliothèques... Si vous ressentez le besoin de vous informer sur l'utilisation de ce site, il me fera plaisir de vous rencontrer à la bibliothèque pour mieux vous l'expliquer.

Activités à venir à la bibliothèque :

CAFÉ CON LECHE : Une rencontre entre les citoyens qui veulent échanger et connaître les rudiments de la langue espagnole en toute simplicité avec des nouveaux arrivants qui, eux, veulent améliorer leur conversation en français. Cette rencontre se tiendra les **mardis 11 et 25 juin - 18 h 30, à la bibliothèque.**

MICRO-OUVERT : Nous reprenons cette activité encore cette année. Vous jouez d'un instrument de musique, vous aimez chanter, lire un texte ou un poème... Nous vous attendons, en toute simplicité, au kiosque du **parc Alain-Guillemette, les jeudis 27 juin, 25 juillet et 29 août, à compter de 18 h.** En cas de pluie, cette activité se tiendra à la bibliothèque.

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC : Pour l'occasion, je vous présenterai une petite conférence que j'ai préparée, portant sur « **LES LÉGENDES QUÉBÉCOISES** ». Il me fera plaisir de vous y retrouver le **lundi 24 juin - 13 h, à la bibliothèque.** Cette activité s'adresse à toute la famille.

Fermeture de la bibliothèque

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée du **lundi 22 juillet au vendredi 2 août,** pour les vacances d'été. Nous serons heureux de vous revoir **lundi 5 août.** Cependant, prenez note que la chute à livres demeurera disponible pour le retour de vos volumes durant cette période.

En terminant, je vous souhaite de passer un très bel été... avec un bon livre!

René Leone, coordonnateur Bibliothèque Émilie Bordeleau.



PÉTANQUE : Au moment d'écrire ces lignes, le terrain de pétanque n'est pas encore disponible en raison des travaux d'infrastructures en cours sur la rue du Pont. Cependant, nous reprendrons cette activité qui se tiendra le **jeudi - 13 h 30, au terrain de la rue du Pont.** Pour les personnes qui ne possèdent pas de boules de pétanque, il nous fera plaisir de vous en prêter. En cas de pluie, il sera possible de se réunir à notre local pour un petit après-midi de cartes.

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE : Cette année, cette activité se tiendra le **mercredi 28 août, à partir de 11 h, au Centre sportif ADF Diesel (rue Saint-Gérard).** Du blé d'Inde et des hot-dogs vous seront servis. Le coût d'entrée est de 10 \$ par personne. Des jeux et bien du plaisir seront au programme pour cette journée. Les personnes intéressées et qui n'ont pas encore réservé leur place peuvent le faire en me téléphonant au 418-328-0107.

Mariette Leone, présidente FADOQ Saint-Stanislas.



DES NOUVELLES DE LA SSJB... Présente à St-Stanislas depuis 1957

Le 23 janvier dernier, le comité a rencontré les jeunes de l'école St-Gabriel dans le cadre de la fête du drapeau du Québec. Nous avons offert une formation aux élèves de première et deuxième année, ainsi qu'à ceux de troisième, quatrième et cinquième année. Les jeunes nous ont impressionné par leur intérêt.

Pierre-Louis Paquin, coordonnateur des communications et événements de la SSJB de la Mauricie, était présent et a été charmé par l'accueil réservé.

Nous avons tenu notre AGA le 22 février dernier. Pierre-Louis Paquin nous a entretenu, entre autres, de l'orientation de la Fête Nationale pour 2024. Les membres du comité sortant ont tous été réélus pour le prochain mandat 2024-2025.

Ces membres sont :

- Guylaine Germain, présidente
- Thérèse Bouchard, vice-présidente
- Guy Bouchard, trésorier
- Sylvie Gignac, secrétaire
- Gaétan Francoeur, administrateur
- Jacques Martel, administrateur

Une demande de subvention de 720 \$ a été accordée à Lisa-Marie Brouillette, enseignante d'histoire à l'école Le Tremplin. Cette subvention servira à un parcours GPS dans le Vieux-Québec en lien avec l'histoire de la Nouvelle-France. Une deuxième subvention de 1 500 \$ nous a été accordée par la SSJB Mauricie pour la classe extérieure de l'école St-Gabriel.

Nous sommes toujours à la recherche de membres et de bénévoles. Vous pouvez communiquer avec Guylaine Germain au (418) 328-8573.

**INVITATION À TOUS !
19 JUIN 2024**



FÊTE FORAINE AU CAB DE LA MORAINE



CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE
DE LA MORAINÉ

Pour souligner l'arrivée de l'été,
le CAB de la Moraine organise un
dîner aux hot-dogs pour ses
bénévoles et ses bénéficiaires.

- Vente trottoir de la friperie : Tournez la roue pour connaître votre rabais sur les vêtements d'été pour toute la famille !(Bienvenue à toute la population !)
- Dîner hot-dogs
- Friandises glacées
- Animation musicale
- Tirage de 10 cartes cadeaux de la Crèmerie « Le Chalet » de St-Narcisse.

**ON VOUS ATTEND EN TRÈS GRAND
NOMBRE ! C'EST GRATUIT!**

*En cas de pluie,
l'activité sera annulée



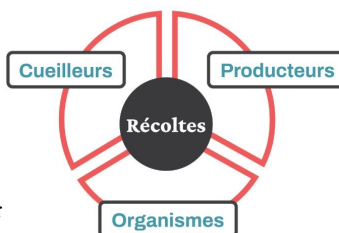
Cultive le partage est un mouvement qui rassemble
les initiatives de glanage solidaire en Mauricie



Participez au mouvement!



Allez cueillir des surplus chez des producteur.trice.s
et des propriétaires d'arbres fruitiers ou de grands
potagers. La récolte est divisée en 3 parts égales.



Acceptez de recevoir chez vous des cueilleur.euse.s pour
récolter les surplus d'un arbre fruitier ou d'un potager.

En plus d'éviter les pertes alimentaires à la source, vous contribuerez à améliorer
la sécurité alimentaire et l'accès à une alimentation saine pour les gens

Facebook : Mékinac et Des Chenaux Récolte

info@cultivelepartage.com

www.cultivelepartage.com



PROGRAMMATION JUIN 2024

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!



S'ancrer avec Céline Déraspe (Atelier #2)

S'ancrer pour comprendre les impacts de nos émotions dans
nos différents corps : corp physique, corp psychologique et
corpsspirituel. C'est un 2^e rendez-vous!

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

Mardi 11 juin - 13 h
Saint-Luc-de-Vincennes

Jeudi 13 juin - 13 h
Sainte-Thècle (local 217)



Groupe de discussion et art thérapie.

Venez expérimenter un exercice d'art thérapie en groupe pour
une expérience unique et enrichissante. Bienvenue aux nou-
veaux visages de proches aidants; ce projet est conçu pour
vous rencontrer! Nous échangerons sur nos services égale-
ment. Café, collations. Amenez un ami!

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

Mercredi 12 juin - 13 h à 16 h
Salle Mauricienne (2^e étage)
650, 4^e avenue, Grandes-Piles

Mercredi 26 juin - 13 h à 16 h
Salle municipale
150, rue Baillargeon, Saint-Adelphe

Café-rencontre

Cette rencontre d'échange permettra au proche aidant de poser
un regard sur soi et de mesurer l'impact des apparences dans
leur vie. Les participants seront encouragés à réfléchir sur l'im-
portance des apparences dans leur quotidien et se questionner
sur le concept de la beauté.

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

Mardi le 18 juin - 13 h 15
Saint-Luc-de-Vincennes

Jeudi le 27 juin - 13 h 15
Sainte-Thècle (local 217)

En virtuel (# réunion 206 588 1781)

Lundi 3 juin - 13 h 15
Lundi 10 juin - 10 h



Assemblée générale annuelle

Cette année, c'est dans un beau domaine que nous organisa-
tion cette rencontre annuelle. Le moment idéal pour en con-
naître plus sur nos services et notre équipe. Il est possible de
participer gratuitement juste à l'AGA à 13 h 15.

Vendredi 21 juin - 11 h à 15 h
Domaine de Joriane
836, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse
Repas chaud au coût de 15 \$
Réservation obligatoire – Places limitées
Bus disponible en partance de Sainte-Thècle



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
Contactez-nous pour info/inscription au 1-855-284-1390 (sans frais) ou
par courriel à inscription@aidantsvalleebatiscan.org
Sainte-Thècle : 301, rue St-Jacques (local 207)
Saint-Luc-de-Vincennes : 660, rue Principale (local au 2e étage)





SAVEZ-VOUS COMMENT agir comme riverain?

En diminuant les apports de nutriments

- Avoir une fosse septique conforme,
- Ne pas épandre d'engrais, de compost ni de pesticides près du plan d'eau ou du cours d'eau,
- Ne pas nourrir les oiseaux aquatiques,
- Utiliser des savons sans phosphate,
- Planter des arbres et arbustes entre le champ d'épuration et le plan d'eau.

Pourquoi ?

Cela les rend dépendants de la nourriture humaine, augmente la pollution dans le lac créant ainsi des vecteurs potentiels de maladies.



En réduisant l'érosion des berges

- Aménager une bande riveraine (rive) efficace formée de plantes indigènes, herbacées, arbustes et arbres, largeur minimale réglementaire (10 à 15 m),
- Naviguer loin de la berge,
- Réduire les vagues,
- Réduire le ruissellement de l'eau de pluie comme par ex.
 - Utiliser des barils de pluie;
 - Réduire les superficies imperméables.

Les bandes riveraines ralentissent le ruissellement de l'eau, stabilisent les berges, filtrent les polluants et les fertilisants, fournissent des habitats et favorisent la biodiversité.



Éviter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes

- Inspecter et nettoyer vos embarcations à la sortie d'un plan d'eau,
- Évitez de naviguer dans les bancs de plantes,
- Ne pas remettre les appâts de pêche à l'eau,
- Apprendre à les reconnaître,
- Dans le doute, consulter un spécialiste.



Ce sont des plantes, des animaux ou autres organismes qui ne sont pas natifs d'un écosystème et qui pourraient causer des dommages environnementaux et économiques ou nuire à la santé humaine.

Notez que certains travaux exigent des permis. Informez-vous sur la réglementation en vigueur dans votre municipalité



www.sambba.qc.ca

Concours photEAU

L'EAU DANS MA VIE !

Montrez-nous la place que tient l'eau dans votre vie en participant à la 5e édition de notre concours photo !



À GAGNER

- Votre photo imprimée sur acrylique (une copie sera affichée à la SAMBBA)
- Un panier cadeau d'une valeur de 100\$



Dépôt des photos :
jusqu'au 25 juin

Vote :
sur notre page Facebook

Annnonce des 2 gagnants :
15 juillet

Pour les règlements et pour participer :
ou
<https://sambba.qc.ca/concours-photEAU-5e-edition/>



En 2017, dans le cadre de l'adoption de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques, le gouvernement du Québec proclamait le mois de juin « Mois de l'eau » dans le but de sensibiliser et d'éduquer la population du Québec sur l'eau et ses enjeux.

EXPOSITION AUTOS ET MOTOS ANCIENNES ET MODIFIÉES

SAINT-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre exposition de voitures anciennes aura lieu le samedi 17 août 2024 dès 9 h. Cette journée sera l'occasion de découvrir des véhicules d'exception, soigneusement entretenus et préservés pour le plus grand plaisir des passionnés de voitures anciennes.

Venez admirer ces véritables bijoux automobiles et plongez dans l'histoire de l'automobile en découvrant des modèles rares et authentiques. L'exposition se tiendra sur le terrain de l'Aréna de Ste-Anne.

Le coût d'entrée est de 5 \$ par personne ainsi que gratuit pour les enfants de 12 ans et moins. Une contribution de 10 \$ par voiture et/ou moto est demandée aux exposants.

Ne manquez pas cet événement incontournable pour tous les amateurs de voitures anciennes. Réservez dès maintenant la date du 17 août 2024 dans votre agenda et venez vivre une journée placée sous le signe de la passion automobile!

En venant visiter cette exposition, vous participez à une bonne action car une partie des profits de la journée sera remise au Centre d'action bénévole des Riverains pour ses services aux personnes âgées et aux familles à faible revenu de la municipalité.

N'oubliez pas, en cas de pluie, l'activité sera reportée au lendemain, le 18 août 2024!

À très bientôt!

L'équipe de l'exposition de voitures anciennes

Source : Isabelle Deschênes, Cab des Riverains
Pour le Comité autos motos anciennes La Péraide
Responsable : Michel Lafrenière 418 325-3112

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec
Québec

ARPAM

Approche et références pour les producteurs
agricoles et leur milieu

PROJET ARPAM : UN SERVICE DÉDIÉ AUX PRODUCTEURS AGRICOLLES ET LEUR MILIEU

Le CIUSSS de la Mauricie-et-du Centre-du-Québec met en place le projet ARPAM pour faciliter l'accès aux services offerts par ce dernier aux producteurs et productrices agricoles, le tout en partenariat avec l'organisme *Au cœur des familles agricoles* (ACFA). L'initiative s'inscrit en trois volets.

Ce projet permet un accès plus facile pour les agriculteurs aux différents services du CIUSSS MCQ : santé mentale adulte et dépendance, enfance, jeunesse et famille, soutien à l'autonomie des personnes âgées, déficience intellectuelle, TSA, déficience physique et maladies chroniques.



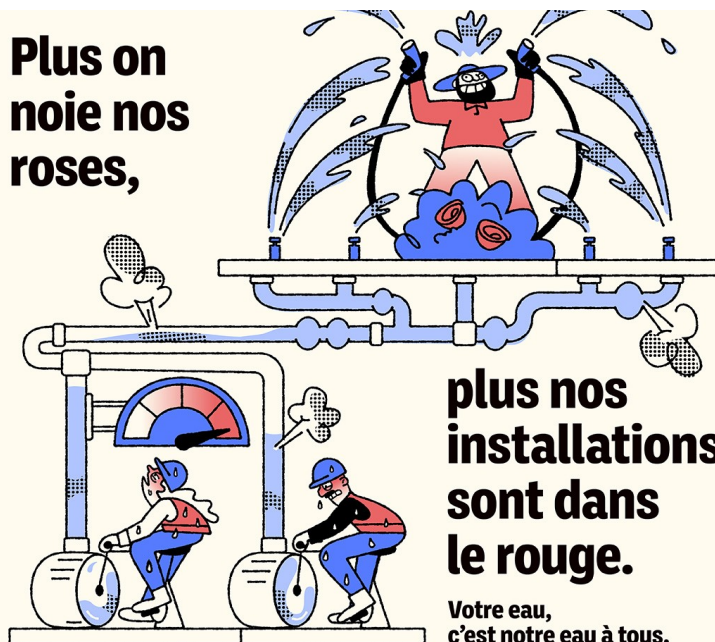
Sensibilisation à la réalité des producteurs agricoles auprès des 20 000 employés du CIUSSS MCQ et des partenaires

Créer un pont entre les producteurs agricoles et les services du CIUSSS MCQ par le biais d'ACFA et/ou de l'équipe de l'ARPAM

Assurer, par l'équipe de l'ARPAM, un suivi adapté auprès des agriculteurs en services sociaux généraux.

Pour y avoir accès ou pour toute information, vous pouvez contacter le 811 ou encore les travailleuses sociales du projet ARPAM au 819 228-2731, poste 3401.

Plus on noie nos roses,



plus nos installations sont dans le rouge.

Votre eau,
c'est notre eau à tous.

Votre
gouvernement

Québec



Achat local DES Chenaux

PRIORISER LES ENTREPRISES DE CHEZ NOUS,
CAR LE MEILLEUR EST SI PROCHE



RETROUVONS-NOUS À LA BELLE ÉTOILE

23 ★ 24
JUIN 2024

★ SAINT-STANISLAS ★
CENTRE SPORTIF ADF DIESEL

23 juin

13 h - Jeux gonflables
Annulé en cas de pluie

**18 h - Souper BBQ et
animation musicale**
À la salle municipale en cas de pluie

Maxime et Maitée



Billets en vente, jusqu'au 16 juin
Nancy Beauvillier | 418.328.3106
Salon la p'tite Gagnon | 819.692.9609
Dépanneur Voisin

Daniel Brouillette

24 juin

12 h - Volée de cloches

**13 h - Salut au
drapeau, discours
patriotique et danse
en ligne avec
Christiane et Bertrand**

À la salle municipale

18 juin, à 17 h

**Remise de décoration
face au Presbytère**

Décorez vos maisons de
petites lumières blanches!

Merci au comité organisateur : Audrey Gagnon, Aurore Yerly, Nancy Beauvillier et Stacy Vachon.



Société de développement
économique de Saint-Stanislas



Desjardins
Caisse de Mékinac-Des Chenaux



En partenariat avec :





Municipalité de Saint-Stanislas

1302, rue Principale
Saint-Stanislas QC G0X 3E0
Téléphone : 819-840-0703
URGENCE SEULEMENT : 418-328-8583

www.saint-stanislas.ca

municipalite@saint-stanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 13 h à 17 h
Vendredi : 8 h à 12 h

Bibliothèque Émilie Bordeleau

8, rue St-Gabriel
Téléphone : 418-328-0008
Horaire : Lundi et mercredi 19 h 00 à 20 h 00
Mardi : 14 h 30 à 16 h 00

Service des loisirs

Téléphone : 819-840-0703 (2426)

loisirs@saint-stanislas.ca

Horaire : Jeudi 8 h 00 à 16 h 00
Vendredi 8 h 00 à 12 h 00

Service d'urbanisme

1302, rue Principale
Téléphone : 819-840-0703 (2423)

urbanisme@saint-stanislas.ca

Nouvel horaire à venir.

CONSEIL MUNICIPAL

Luc Pellerin, maire

Gérald Cossette, siège # 1

Élisabeth Tessier, siège # 2

Alain Déry, siège # 3

Lorraine Boisvert, siège # 4

Chloé Germain Thérien, siège # 5

Dominique Cossette, siège # 6

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL - 2024

15 janvier	6 mai	9 septembre
5 février	3 juin	7 octobre
4 mars	2 juillet	4 novembre
2 avril	5 août	2 décembre

Prendre note qu'il puisse arriver que la Municipalité se voit dans l'obligation de déplacer les dates de certaines séances en cours d'année. Les citoyens en sont alors informés par avis public.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Production : Lucille Bédard

Prochaine parution : Août 2024

Date de tombée : 31 juillet 2024

Tirage : 600 copies